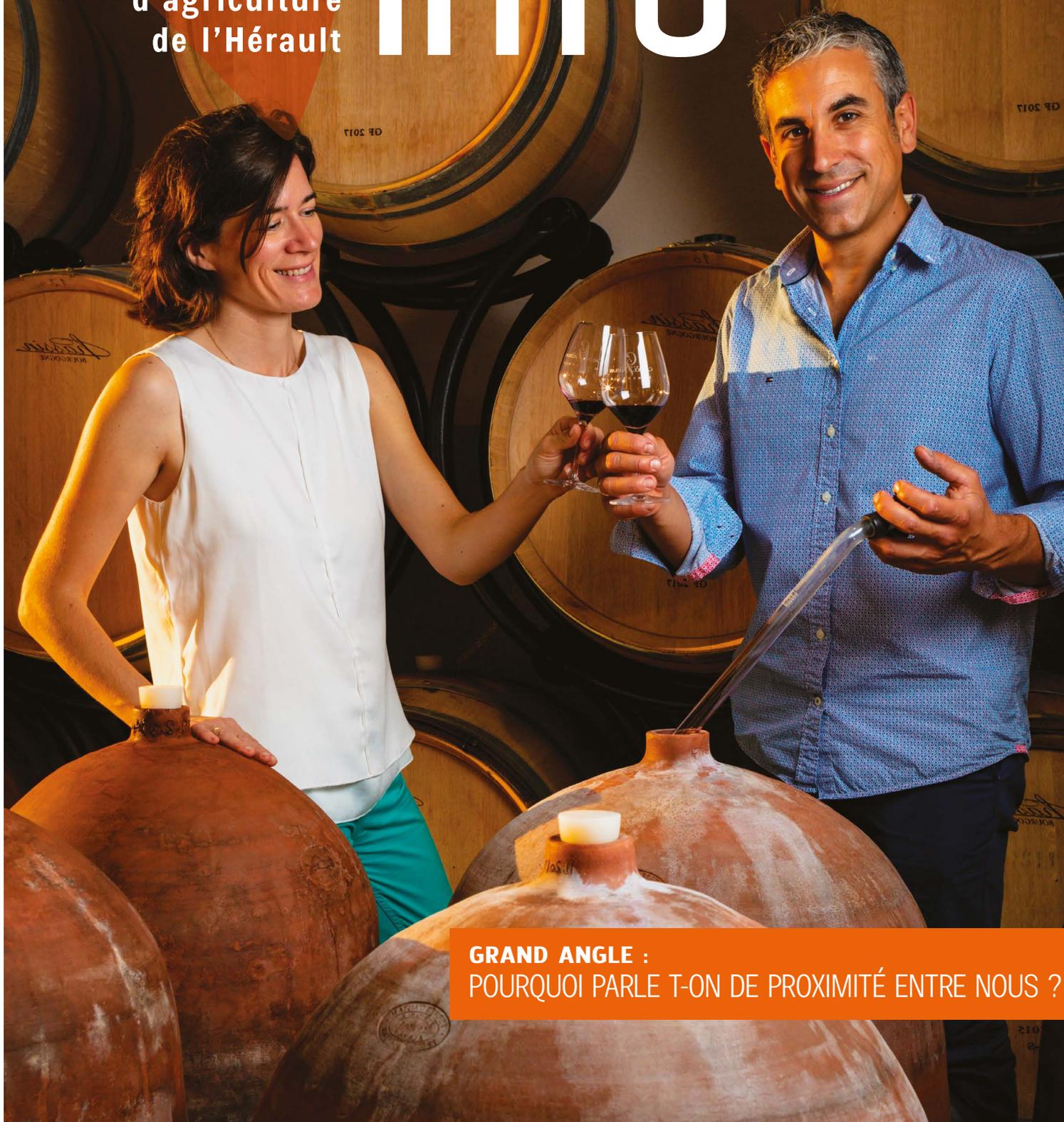


Chambre Info

Le mag de
la Chambre
d'agriculture
de l'Hérault

N°74

FÉV.
2020



GRAND ANGLE :
POURQUOI PARLE T-ON DE PROXIMITÉ ENTRE NOUS ?

SOMMAIRE



04

PAGE

04

L'ÉVÈNEMENT

Visite du Ministre de l'Agriculture

PAGE

06

ACTUALITÉS FILIÈRES

La sécurité dans les exploitations agricoles age et habitations
Distances à respecter entre zones d'épandage et habitations

PAGE

08

ACTUALITÉS TERRITOIRE

Vicomté d'Aumelas et Côtes de Thongue



09

PAGE

09

GRAND ANGLE

Pourquoi parle t-on de proximité entre nous ?

PAGE

12

EN UN MOT

Qui se cache derrière la marque Bienvenue à la Ferme ?
Demande de DJA
GRT Gaz

PAGE

16

OFFRE DE SERVICES

Proagri



18

PAGE

18

PORTRAIT D'UN CONSEILLER

Emma CARROT

PAGE

19

AGENDA



Jérôme Despey
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Hérault

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

T.: 04 67 20 88 00
communication@herault.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Mas de Saporta Maison des agriculteurs
CS 10010 34875 Lattes Cedex

Chambre Info® est le bulletin d'information
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Directeur de publication : Jérôme Despey
Rédacteur en chef : Cécile Arrighy
Avec les remerciements à nos services pour leur
travail et leur aimable participation.

Design : 2020 © Agence Com Une Exception
Photo de couverture : Domaine Cailhol
©HerveLeclair@aspherries.com / algodia

Crédits photos : © Chambres d'agriculture,
Ingrid Dupuy, Marc Ginot, Getty images, APCA

Par souci de préserver l'environnement, ce magazine
est imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la
voie publique.



ÉDITO

L'ENGAGEMENT DE VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE

Notre agriculture n'est pas épargnée par les difficultés en ce début d'année. Que ce soient les aléas récurrents liés au changement climatique, les tensions entre l'agriculture et la société qui s'exacerbent sur les questions de voisinage, les graves difficultés économiques de la filière viticole, victime collatérale des négociations mondiales, par la taxation US, ... tout cet environnement impacte directement nos exploitations agricoles héraultaises.

Nous avons sensibilisé sur ces questions centrales le Ministre de l'agriculture, lors de sa venue le 3 février dernier dans l'Hérault, qui est relatée dans ce numéro. Dans ce contexte, le rôle de la Chambre d'agriculture est de porter une vision pour l'agriculture du département, c'est le sens du projet agricole départemental qui prend en compte le changement climatique et doit apporter les réponses pour la résilience des exploitations.

C'est aussi être en proximité et aller à la rencontre des territoires. C'est pourquoi, les élus de la Chambre et moi-même sommes allés à votre rencontre dans vos territoires à l'occasion des Groupes D'Actions Territoriales (GAT) entre septembre 2019 et janvier 2020. Nous avons renouvelé nos rencontres vers de nouveaux territoires, en innovant par des visites d'exploitations et des approches thématiques en lien avec les filières et ces territoires. Ce numéro y consacre un dossier grand angle.

Travailler avec la gendarmerie sur la protection et la sécurisation des exploitations, créer les conditions pour de bonnes relations agriculteurs et riverains, développer les pratiques respectueuses de l'environnement et les certifications des exploitations, ... ce sont autant d'initiatives portées en 2020 et décrites dans ce numéro pour mieux vous informer et accompagner.

Notre engagement dans la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) traduit notre prise en compte des préoccupations économiques, sociales et environnementales dans l'ensemble de nos activités et leurs interactions avec tous les acteurs de l'agriculture et des territoires. Nous sommes la première Chambre d'agriculture engagée dans cette démarche, avec un score e-RSE de 77%, c'est une fierté.

Bonne lecture

Jérôme DESPEY
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture ; Didier Guillaume, Ministre de l'agriculture ; Yvon Pellet, Maire de Saint-Géniès-des-Mourgues ©Ingrid Dupuy

L'évènement

LE MINISTRE DIDIER GUILLAUME AU CŒUR
DES EXPLOITATIONS HÉRAULTAISES : **TROIS VISITES DE TERRAIN**

Le 3 février, le Ministre de l'agriculture nous a fait l'honneur de rencontrer la Chambre d'agriculture, les organisations professionnelles agricoles et des agriculteurs du département.

Une réunion de travail à la cave coopérative de Saint Geniès-des-Mourgues évoque deux sujets sensibles :

concernant les exportations en viticulture malmenées par les taxes américaines, le Ministre essaie de rassurer les professionnels en indiquant que la suppression de ces taxes est une priorité du gouvernement et qu'il est favorable à la mise en place d'un fonds de compensations.

Ensuite, le décret de décembre sur les zones de non traitement (ZNT) prend une place importante dans les échanges.

Si Jérôme Despey soutenu par la profession agricole demande un moratoire, Didier Guillaume rappelle qu'il ne peut s'opposer au conseil d'Etat. Il tente d'apaiser en indiquant que le décret ne s'appliquerait qu'après la campagne pour les départements qui ont engagé la ratification d'une charte de bon voisinage comme dans notre département.



Le Ministre salue à cette occasion, le dynamisme et les bonnes initiatives des viticulteurs du département pour la modernisation :

- De la cave coopérative de Saint Géliès des Mourgues en 2018 pour un montant de 4.5 millions d'euros.

- De **la cave particulière du Domaine de la Perrière à Assas** financée par l'OCM viticole. La construction de la cave et la modernisation de la chaîne de vinification du Domaine de la Perrière, l'engagement de plus en plus prégnant vers la certification « Haute Valeur Environnementale » et le travail réalisé pour assurer l'installation de son fils.

La dernière visite en garrigues au GAEC de Cambous à Viols-en-Laval, a pour intention de défendre les parcours pastoraux dans la nouvelle PAC et l'importance de garder éligibles des surfaces peu productives.

Le Ministre promeut le positivisme :

« NOUS SOMMES ENSEMBLE, PROCLAME-T IL, L'AGRICULTURE FRANÇAISE EST UNE BELLE AGRICULTURE, IL FAUT CROIRE EN ELLE, EN SON AVENIR, EN SA RÉSILIENCE. »



Luc Gros, Gaec de Cambous; Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture; Didier Guillaume, Ministre de l'agriculture © JC Petit

La sécurité dans les exploitations agricoles :

UNE PRIORITÉ POUR TOUS !

A l'écoute de la profession agricole concernant de nombreux actes de vandalisme subis par les exploitants agricoles (sabotages, intrusions, vols, agressions), Jacques Witkowski, Préfet de l'Hérault, a souhaité activer/décliner la « Cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole » DEMETER.



Camille Banton, Présidente des JA34 ; Yvon Bourrel, Maire de Mauguio, Jacques Witkowski, Préfet de l'Hérault ; Amélie Jourdan, productrice à Mauguio ; Général Jean-Valéry Letterman, Groupement gendarmerie de l'Hérault ; Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture Hérault ; Yannick Blouin, Contrôleur général de la direction départementale de la sécurité publique de l'Hérault ; Pierre Colin FDSEA34 ; Matthieu Grégory, Directeur de la DDTM34 ©Ingrid Dupuy

Créée en octobre 2019 par la direction générale de la gendarmerie nationale, la cellule DEMETER est destinée à apporter une réponse globale et coordonnée à l'ensemble des problématiques qui touchent le monde agricole. Cette cellule, qui a fait l'objet d'une convention de partenariat nationale avec les organisations agricoles est déclinée dans l'Hérault entre la Préfecture, la Gendarmerie, la Police, la Chambre d'agriculture, la FDSEA et les JA. Ainsi, un protocole a été signé le 7 février au mas de Pierres Blanches à Mauguio alors même que l'exploitation a été victime avant les fêtes, d'un vol de petits matériels pour la somme de 13 000 €.

UN DURCISSEMENT DE LA PROTECTION

Même si les chiffres d'infraction sont stables dans le département, un délit fragilise considérablement l'exploitation agricole dès lors qu'il s'agit de vols de matériel ou de récolte. « Nous ne pouvons tolérer les intrusions malveillantes dans les exploitations agricoles » déplore Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture.

« NOUS NE POUVONS TOLÉRER LES INTRUSIONS MALVEILLANTES DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES »

LES AUTORITÉS PUBLIQUES ET LE MONDE AGRICOLE MAIN DANS LA MAIN

Le réseau volontaire « agriculteurs vigilants » initié en 2014 et fort de 200 agriculteurs est à renforcer. Un travail de sensibilisation sera mené prochainement au travers de rencontres publiques pour expliquer l'organisation entre le groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault, la Direction départementale de la sécurité publique de l'Hérault, la Chambre d'agriculture, la FDSEA 34 et les JA 34 pour continuer à lutter contre les infractions.

Entendus par M. le préfet qui annonce « nous devons être plus professionnels, mieux organisés pour continuer à déployer la protection en milieu rural et périurbain ».

Zones de non traitement (ZNT) à proximité de riverains

La France a souhaité réglementer l'utilisation de produits phyto à proximité des riverains sensibles et habitations. Les textes ont prévu des mesures à adapter localement dans le cadre de chartes de bon voisinage permettant la protection des riverains. Fin décembre 2019 les textes ont prévu des Zones de non traitement en lien avec la mise en œuvre de chartes départementales.

ZNT - UNE OBLIGATION DÈS LE 1^{ER} JANVIER

Attention, cette nouvelle réglementation est applicable dès le 1er janvier 2020, ou le 1er juillet si les cultures sont déjà ensemencées avant le 1er janvier. Les parcelles concernées bordent les zones contiguës aux bâtiments habités, aux lieux accueillant des enfants, des personnes malades ou âgées.

QUELLES SONT LES DISTANCES À APPLIQUER ?

- ▶ **En fonction des produits**
 - 20m pour les produits les plus dangereux et les produits perturbateurs endocriniens
 - 0m pour les produits de bio-contrôle, les produits à faible risque, et les traitements obligatoires (flavescence,...)

▶ En fonction des cultures pour les autres produits

- 10 m pour les cultures hautes : la viticulture et l'arboriculture
- 5m pour les cultures basses : les grandes cultures et le maraichage

COMMENT VA S'APPLIQUER CETTE RÉGLEMENTATION ?

Dans l'Hérault, la charte « riverains » a été signée en 2019. La réglementation implique l'actualisation de notre Charte. La profession agricole a d'ores et déjà engagé ce travail. Dès que la nouvelle charte départementale sera mise en concertation publique (dans les prochaines semaines), ces distances pourront être réduites à 5 m pour l'arboriculture et 3 m pour la viticulture et les autres cultures.

Si vous êtes concernés par ces distances ou confrontés à des tensions de voisinage, contactez la Chambre d'agriculture. Nous avons besoin de vos retours d'expérience.

▶ **CONTACT**
Christophe Auvergne
au 06 12 51 78 44
Auvergne@herault.chambagri.fr



SudArbo® a fêté ses 20 ans

SudArbo® est à la fois un réseau d'ingénieurs techniques en arboriculture du pourtour méditerranéen en Occitanie et un guide de préconisations phytosanitaires sur 10 espèces fruitières, diffusé auprès de 1 500 arboriculteurs.

UNE ÉVOLUTION CONSTANTE

Au cours du SITEVI 2019, le réseau a souhaité valoriser ses 20 ans d'expérience

à travers une conférence réunissant 75 participants. Trois exposés techniques ont posé les bases des évolutions depuis 1999 : un cadre réglementaire renforcé, des produits phytosanitaires plus sûrs pour l'utilisateur et l'environnement, des préconisations valorisant les alternatives et des pratiques sur le terrain qui se sont considérablement améliorées, incluant les conversions en bio. Une table-ronde professionnelle a ensuite permis d'illustrer la formidable capacité d'adaptation des arboriculteurs et le haut niveau de qualité des fruits produits aujourd'hui, tant sur le plan visuel, gustatif que sanitaire.

UN GUIDE ARBORICOLE UTILE DANS VOS DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES

Les exploitations sont depuis plusieurs années engagées dans des démarches agro écologiques et s'orientent dès 2019 vers la certification Haute Valeur Environnementale, à ce titre le guide constitue un élément de référence. Le guide est distribué aux adhérents à Performance fruits et légumes.

▶ **CONTACT**
Cyril Sévely au 06 26 53 09 61
sevely@herault.chambagri.fr

Vicomté d'Aumelas et Côtes de Thongue :

UNE ANIMATION AGROENVIRONNEMENTALE FIDÉLISÉE PAR LES PARTENARIATS



Vicomté d'Aumelas©ADT Tourisme_E Brendle

Depuis 2017, la Chambre d'agriculture de l'Hérault portait des postes d'animation agroenvironnementale sur deux territoires viticoles engagés dans la transition agroécologique, la Vicomté d'Aumelas et les Côtes de Thongue. Au programme : journées techniques, démonstrations de matériel, accompagnement administratif, formations autour de la biodiversité, communication pour valoriser les actions des agriculteurs...

Les cofinancements européens qui permettaient ces animations ont pris fin en décembre 2019. Les partenaires historiques que sont le Département de l'Hérault, la Chambre d'agriculture de l'Hérault, la Fédération héraultaise des IGP et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault avaient la volonté de poursuivre ces animations locales auprès des agriculteurs et de pérenniser les deux postes en CDI.

À partir du 1er janvier 2020, le choix du groupement d'employeur a été retenu pour pérenniser deux postes d'animation agroenvironnementale, en partenariat entre la profession agricole et les collectivités.

UNE GESTION DE POSTE COLLECTIVE

Ainsi, après quelques mois d'échanges entre les partenaires et le GEDAR, un contrat de travail en CDI a été proposé aux salariées. Les partenaires sont devenus adhérents au GEDAR. Le poste est géré collectivement au travers d'un comité de pilotage.

Les viticulteurs et vignerons continuent de bénéficier d'un accompagnement quotidien de proximité, sur les aspects techniques, environnementaux et administratifs.

UNE DÉMARCHE ATTRACTIVE

L'agglomération Béziers Méditerranée et la communauté de communes des Avants Monts ont décidé de soutenir cette démarche dès début 2020.

Cette solution sur mesure et innovante pourrait permettre sur d'autres territoires héraultais un accompagnement des agriculteurs dans le cadre de partenariats entre structures agricoles et collectivités.

CONTACT

Céline Brossard au 06 03 95 13 39
brossard@herault.chambagri.fr

GRAND ANGLE

Pourquoi parle-t-on de proximité entre nous ?

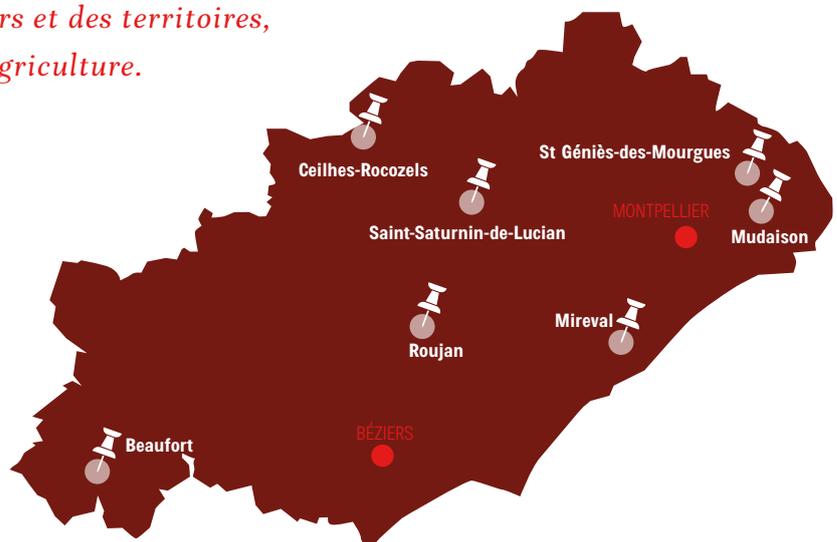
visite d'exploitation © JC Petit

Aller à la rencontre des agriculteurs et des territoires, c'est la priorité de la Chambre d'agriculture.

PROXIMITÉ, CE SONT 7 DATES OÙ ÉCHANGES ET DÉBATS GUIDENT L'ACTION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Ces contacts et échanges peuvent prendre différentes formes : des réunions de terrain, des Groupes d'Actions Territoriales, des journées techniques en bord de champ, des animations par les conseillers de secteurs, ...

Les rencontres annuelles de terrain Groupes d'Action Territoriales ont permis d'aller vers de nouveaux territoires, en innovant par des visites d'exploitations et des approches thématiques en lien avec les filières et ces territoires.



Fin 2019 et début 2020, 7 groupes d'actions territoriales (GAT) se sont tenus pour aborder les sujets qui vous préoccupent dans votre quotidien. Ces rencontres sont des occasions d'échanger sur les actualités et vos priorités. Vous êtes plus de 400 agriculteurs à avoir participé à 5 GAT de territoire et 2 GAT filières en élevage et en Fruits & légumes et Grandes cultures (janv 2020).

Cette année, chaque GAT a été l'occasion de rebondir sur le ressenti de la profession face à une société qui évolue. Les élus ont abordé la très récente signature de la Charte de bon voisinage avec une volonté d'ouvrir le dialogue avec les élus locaux et les citoyens, et parler positivement de notre agriculture et de nos pratiques.



EN QUELQUES LIEUX ET DATES ...

GAT PISCÉNOIS À ROUJAN LE 4 NOVEMBRE 2019

Une visite sur parcelles avant la rencontre a permis de mettre en avant le projet collectif d'irrigation des trois coopératives du secteur et du syndicat des vignerons indépendants de l'Hérault soutenu par la Chambre d'agriculture et les élus locaux.

GAT GARDIOLE, POUR LA 1^{ÈRE} FOIS À MIREVAL LE 15 NOVEMBRE 2019

Couplé à une visite de terrain dans l'entreprise Bonnefond à Vic la gardiole sur des sujets de développement, les nombreux échanges au sein de ce GAT ont porté sur les risques sanitaires, les foyers de flavescence dorée qui préoccupent les viticulteurs avec la volonté de créer un GDON¹ pour Frontignan et Mireval ou de se rattacher à celui de Vic La Gardiole avec l'appui de la Chambre d'agriculture. La certification environnementale HVE, si elle est une opportunité, représente une difficulté pour y emmener les petits apporteurs de la cave coopérative.

GAT ÉLEVAGE À CEILHES ET ROCOZELS LE 13 SEPTEMBRE 2019

Outre le sujet de la PAC, le sujet prioritaire évoqué lors de la rencontre fut bien celui de l'adaptation au changement climatique, tant pour la production fourragère que l'utilisation des parcours. Depuis, deux groupes de travail avec des éleveurs se sont constitués : un premier, pour réfléchir et agir sur la production fourragère en travaillant sur des essais, des techniques de travail du sol et la

haie et un second sur l'adaptation de l'utilisation des parcours et la place du couvert arboré dans la chaîne de pâturage.

GAT FRUITS ET LÉGUMES, GRANDES CULTURES ET HORTICULTURE À MUDAISON LE 13 JANVIER 2020

Réunissant les producteurs en maraichage, fruits et légumes et grandes cultures et organisé à partir du témoignage de cinq agriculteurs aux profils variés, le GAT a permis des échanges riches autour d'une question centrale, la réponse aux attentes des consommateurs et de la société : certifications HVE et Bio, image de l'agriculture et contact avec le consommateur, mais également emploi agricole ou coûts de production. Vivre de son métier reste la priorité pour réussir cette transition, qui demande de l'accompagnement et du temps.

GAT EST-HÉRAULT À SAINT GÉNIES DES MOURGUES LE 21 OCTOBRE 2019

Un retour sur les événements climatiques de cet été, avec notamment un record national de température, relevé le 28 juin de 46°C à Vérargues qui a été occasion pour nos élus et ingénieurs de rappeler les mesures d'aide qu'ils défendent dans de pareilles situations. Malgré cette situation, les viticulteurs restent optimistes et dynamiques et sont résolument tournés vers l'avenir : les certifications environnementales

ont été au centre des échanges.

Techniquement, la question de la mise en place de couverts végétaux comme alternative au désherbage chimique est d'actualité dans un contexte de retrait du glyphosate. Le réseau des fermes DEPHY et les formations de la Chambre d'agriculture participent à cette mise en place.

GAT CŒUR D'HÉRAULT À SAINT SATURNIN DE LUCIAN LE 9 DÉCEMBRE 2019

Le projet collectif d'irrigation inscrit au schéma départemental d'irrigation a été au cœur des préoccupations des viticulteurs. Ils ont exprimé auprès de la Chambre d'agriculture leurs attentes pour faire bouger les lignes afin de concrétiser ce projet en lien avec les acteurs du territoire et les pouvoirs publics.

GAT MINERVOIS, À BEAUFORT LE 2 DÉCEMBRE 2019

Un moment de débat est partagé sur la problématique de l'eau qui n'est pas accessible à tout le monde. Mais la problématique principale du territoire concerne des conditions de travail difficiles pour les agriculteurs : mauvais entretien des chaussés, risques climatiques, entretien des cours d'eau... avec le constat que ces risques ne sont pas suffisamment pris en compte par les pouvoirs publics et les collectivités territoriales.

Nous vous donnons rendez-vous aux prochaines rencontres GAT au dernier trimestre 2020

¹GDON : Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles



GAT élevage © JC Petit

Proximité, ce sont aussi aussi 9 lettres pour décrire les actions de la Chambre d'agriculture pour répondre aux nombreuses préoccupations exprimées lors de ces rencontres GAT.

P COMME « PROJET »

Le projet politique, pour 6 années de mandature, qui s'articule autour de 3 axes :

- ▶ Soutenir l'économie et défendre nos filières de production
- ▶ Être présent dans les territoires et ouvrir le dialogue avec la société
- ▶ Favoriser l'agri-oenotourisme et les circuits de proximité .

R COMME « RENTABILITÉ »

Nous prenons en compte tous les types d'agriculture : conventionnelle, raisonnée, biologique. Loin de tout dogmatisme, nous choisissons l'approche économique : il y a des marchés qui répondent à ces divers types d'agriculture. Nous les accompagnons tous, sans les opposer. La création et le partage de valeur, c'est le fil conducteur qui guide notre action.

O COMME « OBJECTIF »

L'objectif de la Chambre d'agriculture est d'être à l'écoute de tous les agriculteurs, être présente sur tous les territoires auprès des agriculteurs et des élus locaux. Nous représentons toutes les filières de production et tous les systèmes d'agriculture viables, toutes les productions du département ont leur place, nous renforçons les partenariats avec tous les acteurs du monde agricole et rural avec comme Cap le Projet agricole départemental.

X COMME « EXPLOITATION » **ET** « EXPERTISE »

L'expertise portée par tous les ingénieurs et techniciens de la Chambre d'agriculture est sans cesse renouvelée par le transfert des travaux de recherche expérimentation et la formation. Ces compétences sont au service de la performance des exploitations agricoles. Que ce soit au travers d'accompagnements individuels ou collectifs, le rôle de la Chambre d'agriculture est d'accompagner à la création de plus de valeur par l'adaptation du système d'exploitation et des pratiques, la diversification des activités, les certifications et les circuits de proximité.

I COMME « INNOVATION »

Forte de 13 personnes au service des programmes de recherche appliquée en partenariat avec les instituts techniques : Innover, c'est gagner en performance économique, sociale et environnementale en intégrant de nouvelles technologies, c'est apporter des solutions pour atténuer et s'adapter au changement climatique.

M COMME « MUTATION »

Dans un environnement qui évolue, la Chambre d'agriculture joue son rôle en apportant des réponses aux besoins des agriculteurs et des territoires. Le projet agricole départemental (PADH 2030) donne une nouvelle perspective à l'agriculture héraultaise notamment dans la prise en compte de l'adaptation de notre agriculture et des exploitations héraultaises aux changements.

I COMME « IRRIGATION »

L'eau est une ressource rare et précieuse en Hérault. L'enjeu pour la Chambre d'agriculture est de maintenir le potentiel de production grâce à la préservation et répartition de la ressource en eau. En parallèle du schéma départemental d'irrigation de l'Hérault, nous accompagnons les démarches individuelles et collectives liées à l'accès à l'eau, sur les volets administratifs, financiers et techniques.

T COMME « TRANSITION »

L'agriculture est à un tournant face aux attentes environnementales et sociétales. Il est important de répondre aux attentes des consommateurs, notamment en matière d'agro-écologie. Les exploitations agricoles adaptent leurs pratiques et la Chambre d'agriculture vous accompagne. Nombreux efforts sont faits et ils sont valorisés dans une communication positive en direction de la société.

E COMME « ENSEMBLE »

C'est avec vous, exploitants, partenaires, coopératives, collectivités que nous prenons le virage pour embarquer les exploitations dans des transitions souhaitables en faveur de l'environnement et des consommateurs, avec comme fil conducteur plus de création de valeur.

Qui se cache derrière la marque Bienvenue à la Ferme ?



Domaine Monrose - caveau



Bienvenue à la ferme est un gage de qualité de l'accueil à la ferme. Avec plus de 150 fermes labellisées Bienvenue à la ferme de l'Hérault, le choix pour les visiteurs est vaste pour y acheter des produits fermiers directement au producteur et y découvrir les secrets de leur fabrication. De la restauration, mais aussi des loisirs et des hébergements en gîtes, chambres d'hôte ou bien camping viennent compléter l'offre du réseau Bienvenue à la Ferme.



Domaine Rouger

REJOIGNEZ LE RÉSEAU

Être labellisé Bienvenue à la Ferme, c'est pour le producteur adhérent une reconnaissance de la qualité de sa prestation, et l'affirmation de son identité fermière, c'est aussi une visibilité accrue de son offre agri ou œnotouristique auprès du grand public, la possibilité de profiter d'opportunités commerciales et de partenariats intéressants.

DERRIÈRE CHAQUE NOUVEL ADHÉRENT, UNE HISTOIRE SINGULIÈRE À DÉCOUVRIR

📍 Mas Cabrol

Sophie et Stéphane CABROL
Alignan du Vent

Un joyau pour les produits du terroir
Un joli magasin remarquablement situé sur l'axe Pézenas-Roujan pour valoriser leur production de fruits et légumes de saison (asperges, fraises, pêches, nectarines, abricots, tomates, salades..).

📍 Domaine Montrose

Jeanne et Olivier COSTE
Tourbes

Cap vers l'accueil au domaine
Un cadre chaleureux et accueillant au sein de ce domaine de 100 ha attaché à la préservation de la biodiversité. Avec la rénovation complète du caveau alliant authenticité et modernité et des projets œnotouristique plein la tête, le domaine est maintenant bien engagé sur cette voie.

📍 GAEC de Belbézé

Emmanuelle et Pierre LAUX
Pomérols

De la fraîcheur, rien que de la fraîcheur
Viticulteurs, Emmanuelle et son frère Pierre ont diversifié leur activité pour s'orienter vers la production de fruits et légumes de saison. Avec un seul crédo : proposer des produits à maturité cueillis ou ramassés le matin à un juste rapport qualité/prix. Les clients l'ont compris et se pressent à la boutique dès l'ouverture... ou reviennent le lendemain.

📍 Domaine Rouger

Denis et Bernard ROUGER
Lunel

Muscat et vin de Pays en vente directe toute l'année
Au sein d'un chai modernisé et de vignes renouvelées, les frères Denis et Bernard perpétuent la tradition d'amour du travail du terroir sous le signe de la qualité avec en ligne de mire l'obtention de la certification AB. Domaine Rouger rime aussi avec accueil puisque 80% des ventes sont réalisées en direct au domaine, sur les marchés (Lunel, Marsillargues, Palavas), ou lors d'événementiels fermiers.

📍 Elevage de l'Orb

Caroline Cambon et Olivier CHRISTOL
Romiguières

Le bonheur est dans le pré
Située dans le petit village de Romiguières à 630 mètres d'altitude, le climat est idéal pour l'élevage des 80 vaches limousines et des 45 brebis de la ferme. Pour Olivier et Caroline, il est essentiel d'élever leurs animaux dans un esprit respectueux de leur quotidien, de leurs besoins et de leur environnement.

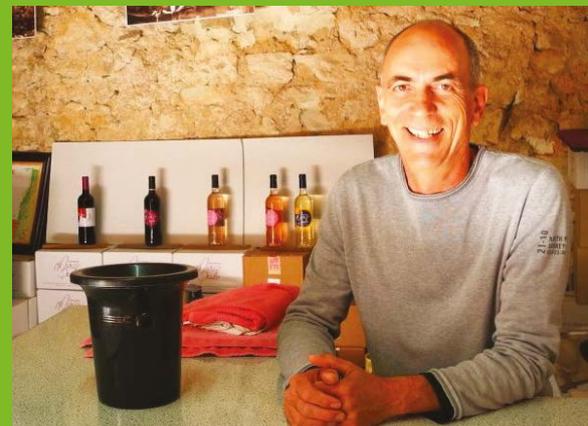
📍 Domaine de Querelle

Michel ABEL
Sérignan

Un petit coin tranquille pour les campings-caristes
Au sein de son domaine viticole de 15 ha, Michel a aménagé une aire de stationnement dédiée aux campings-caristes. Pour une nuit, il est possible de faire une halte et venir rencontrer Michel qui fera découvrir avec plaisir son exploitation et déguster ses vins. A noter que cette labellisation vient compléter celle du caveau.



TÉMOIGNAGES D'AGRICULTEURS :



Domaine Marco Polo ©Midi-Libre

📍 Domaine Marco Paulo

Marc Paul, vigneron,
à Saussines

« Nous avons choisi de candidater à Bienvenue à la Ferme parce que c'est un gage de confiance pour le client, il se sent rassuré et sait qu'il est en contact avec un vrai agriculteur. Nous souhaitons aussi bénéficier de plus de communication et être intégré aux actions Vignobles et découvertes de notre territoire et Bienvenue à la Ferme est une passerelle pour y accéder. Demander la marque, nous a aussi permis de nous remettre en question sur notre accueil et de l'améliorer grâce au regard extérieur porté sur notre structure. »

CONTACT

Virginie Fernandez au 06 18 36 83 06
fernandez@herault.chambagri.fr
www.bienvenue-a-la-ferme.com
@rendezvousfermiers

Demande de DJA : VOUS FACILITER LES DÉMARCHES

Isabelle Joulié-Bonnet et Jacques Portes, tous deux conseillers d'entreprise à la Chambre d'agriculture à Lattes, travaillent de concert pour accompagner les agriculteurs dans leur démarche d'aide à l'installation.



Isabelle Joulié-Bonnet, Jacques Portes et Louis Coulet au SITEVI

Louis Coulet, l'analyse de la Chambre d'agriculture est un élément clé dans l'étude du dossier. Fantine Grenier, qui s'occupe de l'installation des jeunes agriculteurs dans l'Hérault, explique : « Grâce au prévisionnel de la Chambre d'agriculture, nous avons toutes les données nécessaires : l'état du foncier et des moyens de production, l'étude financière ... Le diagnostic est complet, mais aussi très réaliste et colle vraiment à la réalité du terrain [...] Nous avons besoin de nous appuyer sur des éléments techniques objectifs et donc sur des experts en la matière pour conforter notre décision ».

EN 2019,
50 DOSSIERS COMPLETS
ONT ÉTÉ DÉPOSÉS
À LA DDTM

TROIS BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR VOTRE DOSSIER D'INSTALLATION

1. Une bonne connaissance des dossiers

« Quand j'ai voulu faire une demande d'aide à l'installation, j'ai fait appel à la Chambre d'agriculture car c'était déjà eux qui se sont occupés de mon installation. Je voulais rester avec les mêmes interlocuteurs. La Chambre d'agriculture avait déjà une bonne connaissance de mon dossier, je me suis senti encadré, épaulé et c'était appréciable » explique Louis Coulet, jeune agriculteur qui rejoint le GAEC familial.

Côté Chambre d'agriculture, Isabelle Joulié-Bonnet, ingénieur conseil, a réalisé l'étude prévisionnelle et Jacques Portes a formalisé les

documents administratifs qui ont permis à Louis Coulet de demander les aides nationales à l'installation (DJA). Par une approche globale du projet, l'étude prévisionnelle pluriannuelle permet de déterminer la faisabilité technico-économique, les marges de progrès possibles et les indicateurs de suivi.

2. Une analyse technique reconnue par les banques

« Le fait que la Chambre d'agriculture présente mon dossier à la banque a pu apporter une certaine garantie », analyse Louis Coulet. Du côté du service du Crédit Agricole qui a suivi la DJA de

3. Un gain de temps précieux

Rentrer dans un accompagnement technique et chiffré par la Chambre d'agriculture fait gagner du temps aux agriculteurs et à la banque sur le temps de décision. Nous traitons les dossiers accompagnés par la Chambre d'agriculture dans des délais très courts, précise la banquière. Un délai confirmé par Louis Coulet qui a vu sa demande d'investissement acceptée au bout de 15 jours.

CONTACT

Isabelle Joulié-Bonnet au 04 67 20 88 46
joulie-bonnet@herault.chambagri.fr

Vous envisagez d'effectuer des travaux, même légers, sur votre exploitation ?

Le gaz sur nos exploitations est autant nécessaire que dangereux. Partant de là des précautions sont à prendre impérativement.

VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX OU D'ACTIVITÉ AGRICOLE, PENSEZ À LE DÉCLARER !

Le réseau de gaz naturel haute pression est enterré et donc discret. Des bornes et balises jaunes marquent la présence de canalisations, sources de danger potentiel en cas de travaux impactant le sous-sol. Des règles sont à respecter pour éviter tout endommagement et préserver votre sécurité.

DANS QUEL CAS FAUT-IL FAIRE UNE DÉCLARATION DE TRAVAUX ?



- ▶ Toute création de tranchée, opération de drainage, de sous-solage ou de curage des fossés
- ▶ Tout prélèvement de terre par carottage
- ▶ Toute intervention dans le sol ou façon culturale d'une profondeur supérieure à 40 cm
- ▶ Toute pose de piquets, pieux ou poteaux
- ▶ Toute plantation d'arbres ou dessouchage
- ▶ Toute construction de murets, hangars ou bâtiments



www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Seuls les travaux agricoles et horticoles de préparation superficielle du sol qui ne descendent pas à plus de 40 cm de profondeur, peuvent être réalisés sans déclaration de travaux.

QUE FAIRE CONCRÈTEMENT AVANT D'ENTREPRENDRE TOUT TYPE DE PROJET ?

- ▶ Consultez le site : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr
- ▶ Préparez votre déclaration de projet de travaux (DT) ou d'intention de commencement de travaux (DICT) le plus tôt possible et téléchargez les fichiers (délai de réponse sous 7 à 15 jours)
- ▶ Envoyez vos déclarations
- ▶ Attendez la réponse de GRTgaz avant tout démarrage de travaux

Assurer la pérennité de vos ouvrages

Pour cela il est nécessaire de nous permettre l'accès à votre terrain pour les opérations de maintenance. Les dispositions réglementaires sont rappelées dans la convention de servitude signée avec GRTgaz et dans le protocole établi entre GRTgaz et la profession.

En cas d'infractions les risques ne sont pas que financiers

Chaque année GRTgaz surveille plus de 32 400km de réseau. 50 000 demandes de travaux sont traitées et plusieurs milliers de chantiers non déclarés sont encore à déplorer, représentant une vraie source de danger.

Besoin d'informations ?

Contactez l'Equipe Travaux Tiers et Urbanisme de GRTgaz du territoire Rhône Méditerranée au : 04 78 65 59 59

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



©Getty images/APCA

Notre objectif ? Répondre à vos besoins

Nos équipes de terrain sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets, vous aider à prendre les bonnes décisions, vous apporter les informations les plus pertinentes, selon votre situation et vos attentes.

PROXIMITÉ
EXPERTISE
VISION À 360°
SUR-MESURE
INNOVATION

Quelle que soit votre filière, éleveur, cultivateur, viticulteur ; quel que soit votre mode de production, quel que soit le stade où vous en êtes, tout juste installé, en questionnement, en plein développement, en recherche de diversification, en difficulté, prêt à transmettre ; quelle que soit la taille de votre entreprise et votre ambition, nos conseillers de secteur et conseillers spécialisés sont à votre écoute.

La Chambre d'agriculture renforce sa visibilité autour de deux marques et de nouvelles communications : **ProViti** et **ProAgri**, qui réaffirment leur expertise, leur proximité sur le terrain et leurs capacités de conseil et d'innovation.

L'indépendance de notre conseil, conféré par notre statut de Chambre d'agriculture, implique que nous agissons indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial.

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Du conseil, des services et des formations pour chaque étape de votre projet, qu'il s'agisse de vous installer, consolider votre exploitation, optimiser vos performances, transformer votre système ou transmettre.

CONTACT
Sylvie Ginisty-Teulon au 06 18 36 83 28
ginisty-teulon@herault.chambagri.fr

PROVITI
L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

Du conseil et des formations pour chaque étape de votre projet, qu'il s'agisse de protéger votre vignoble, choisir et entretenir votre matériel, fertiliser vos sols, piloter l'irrigation, commercialiser...

CONTACT
Laurent Gourdon au 06 18 36 83 28
gourdon@herault.chambagri.fr
Consultez nos offres de services en ligne :
www.herault.chambre-agriculture.fr/



INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER QUI DÉVELOPPE
NOTRE OFFRE : communication@herault.chambagri.fr

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Se former pour concrétiser ses projets

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - CE QU'IL FAUT RETENIR !

EST-IL VRAIMENT NÉCESSAIRE DE SE FORMER ?

« Je n'ai pas le temps de me former »,
 « Ce n'est pas ma priorité »,
 « Quand je suis en formation je ne suis pas sur mon exploitation » sont autant d'arguments pour ne pas s'engager dans une formation. Tout ceci est vrai. Se former c'est prendre le temps, mais dans quel but réellement ?

- ▶ Découvrir de nouvelles méthodes
- ▶ Réfléchir sur ses propres techniques et les faire évoluer
- ▶ Se remettre en question pour avancer
- ▶ Concrétiser ses projets...

En fait, il s'agit d'un outil indispensable à tout agriculteur, un investissement en temps, essentiel.

LA RÉFORME DE LA FORMATION

En 2019, le système de formation a été réformé. Jusque-là, il existait des « organismes payeurs » comme VIVEA ou FASEA. En cotisant à l'un ou à l'autre selon votre statut (FAFSEA pour les salariés agricoles et VIVEA pour les exploitants...), vous pouviez choisir une formation et être soit remboursé soit pris en charge directement.

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Depuis la réforme, il est apparu le **CPF Compte Personnel de Formation**. Pour avoir accès à vos droits, vous devez créer un compte CPF sur moncompteformation.gouv.fr

Vous avez l'opportunité de choisir la formation qualifiante qui vous intéresse afin de vous y inscrire. Le CPF ne concerne que des formations qui sont qualifiantes ou diplômantes. Pour information, le CERTIPHYTO fait partie des formations pour lesquelles il faut solliciter le CPF.

QUE DEVIENNENT LES FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT ?

Elles sont toujours présentes. Vous pouvez continuer à vous former sur les thèmes qui vous intéressent en sollicitant votre OPCO « opérateur de compétences ».

▶ **Pour les exploitants :** VIVEA est toujours votre fonds d'assurance formation. Si vous êtes à jour de vos cotisations MSA, et que vous n'avez pas dépassé votre plafond de 2 000€ par année civile, vous serez pris en charge à 100% sans réaliser aucune démarche.

▶ **Pour les salariés agricoles :** le FAFSEA est devenu OCAPAT. Le remboursement de la formation se fait à hauteur de 25%. Une demande en ligne auprès d'OCAPAT doit être réalisée. (www.ocapiat.fr/)

La totalité de notre offre est disponible sur le site internet en consultant en ligne notre catalogue : www.herault.chambre-agriculture.fr/chambre-dagriculture/notre-offre-de-services/formations/

CONTACT

Jennifer Stadler au 06 27 63 27 72
 Stadler@herault.chambagri.fr





Portrait

EMMA CARROT

INGÉNIEURE CONSEIL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Fraîchement diplômée de la promotion viti-oeno de Montpellier Supagro, Emma cultive une passion du vin depuis fort longtemps pour trois raisons : d'abord parce que la vigne est du domaine du vivant, que chaque millésime a son caractère et que le vin est toujours surprenant ! Originnaire de St. Etienne, elle a choisi le Languedoc pour la marge de manœuvre que laisse déployer le terroir viticole local et rejoint la Chambre d'agriculture en décembre 2017.



Emma Carrot

DIRECTION L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

On ne choisit jamais un chemin par hasard ! Si Emma se spécialise rapidement dans l'agriculture biologique, c'est notamment grâce aux stages qu'elle a pu réaliser, dans différents organismes, sur l'enherbement, la préservation de la faune auxiliaire ou sur la gestion de la flavescence dorée en bio. Emma a mis le doigt dans l'engrenage de l'AB : *« il y a des problématiques certes, mais surmontables et pour lesquelles nous ne cessons de chercher des réponses »* explique-t-elle.

SON RÔLE D'INGÉNIEURE CONSEIL

Avec quelques 150 agriculteurs accompagnés par an via le Point Info Bio, les nombreuses formations dispensées, les diagnostics avant conversion, Emma apprécie la diversité des rencontres et témoigne : *« Chaque agriculteur est différent, chaque projet vers l'AB est personnel ».*

Dans tous les cas, elle apporte un éclairage sur les trois axes stratégiques de l'exploitation :

- ▶ La réflexion technique parce qu'il faut savoir gérer la pression phytosanitaire liée aux maladies mais également savoir maîtriser les adventices sans utiliser d'herbicides.
- ▶ La réflexion économique parce que, bien souvent, la conversion a un coût (augmentation du temps de travail, investissement dans du matériel, prix de la certification...).
- ▶ Les débouchés commerciaux afin de valoriser ses productions et ainsi assurer la pérennité de son exploitation bio.

Si depuis quelques années, l'engouement pour l'AB est plus prégnant, il ne faut pas omettre qu'un passage en AB ne s'improvise pas. La prise de décision s'opère sur les tenants et les aboutissants, fruits d'une réflexion d'un an ou plus.



Agenda

SAVE THE DATE



Photo@Chambres d'agriculture

AGROFORESTERIE & GRANDES CULTURES

Pourquoi ? Comment ?
Est-ce pour moi ?
Rencontres 100% terrain - Ouvert à tous - Participation gratuite

► Réservez vos après-midi :

- le 5 mars à Servian
- le 27 mars à Prades-le Lez au Domaine de Restinclières.

Au programme : rencontres, témoignages, données techniques et financement, ateliers d'échange participatifs.

CONTACT

Clélia Saubion au 06 18 36 83 07
saubion@herault.chambagri.fr

SUDEXPÉ

LA PULVÉRISATION EN ARBORICULTURE

Journée technique pomme de SudExpé
le 19 mars 2020 de 9h à 12h00 à SudExpé Mas de Carrière 34590 Marsillargues

- Dérive de pulvérisation, aspects techniques et réglementaires
- Programme PulvArbo : synthèse de résultats de 5 ans d'expérimentation
- Réglage des pulvérisateurs
- Buses à limitation de dérive : résultats d'expérimentation
- Le verger artificiel : avancement des travaux

L'équipe SudExpé Pomme, vous engage à réserver cette date et vous attend nombreux.



Le rendez-vous international des filières fruits et légumes en France !

MEDFEL 2020

La 12^{ème} édition du salon international de la filière Fruits et Légumes, se tiendra au parc des expositions de Perpignan les 22 et 23 avril.

Retrouvez les acteurs engagés des filières des fruits et légumes.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.medfel.com/>



LE 57^{ÈME} SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

«L'agriculture vous tend les bras »

Le prochain SIA aura lieu au Parc des expositions de la Porte de Versailles de Paris, du 22 février au 1er mars 2020 et sera ouvert de 9h à 19h.

L'opportunité pour les milliers de visiteurs attendus de vivre en direct l'expérience d'une agriculture qui bouge, évolue, s'interroge.

Comme chaque année, en partenariat avec le Département, la Chambre d'agriculture et une quinzaine d'exploitants agricoles de l'Hérault sera active et présente.

Vous retrouverez le Stand Hérault sur l'espace Occitanie pavillon 3 / allée B3.



À NOTER DANS VOS CALEPINS !

Matinée Grandes cultures au Domaine de Bayssan le 22 avril 2020 à 9h00.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux.

CONTACT

Alain Alliès au 06 17 32 40 61
allies@herault.chambagri.fr

PROXI-MISER



Point Accueil
Transmission

Chambre d'agriculture de l'Hérault

PERMANENCES DU POINT ACCUEIL TRANSMISSION

À Lattes, toute l'année sur rendez-vous. À Montblanc Le PAT vous accueille toute l'année. L'accueil téléphonique est ouvert à l'année. Sans rendez-vous, aux permanences les mercredis suivants :

18	Mars
15	Avril
20	Mai
17	Juin
22	Juillet
19	Août
16	Septembre
14	Octobre
18	Novembre
09	Décembre

CONTACT

Pierre Bléron au 04 67 20 88 76
bleron@herault.chambagri.fr



5 RENCONTRES DE SECTEUR AGRICULTEURS VIGILANTS

À VENIR EN 2020 :

Créer un réseau et instaurer un échange réciproque et régulier avec les forces de l'ordre pour rassurer et sécuriser les exploitants.

CONTACT

Céline Brossard au 06 03 95 13 39
brossard@herault.chambagri.fr



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Ensemble, cultivons notre territoire



**Suivez-
nous !**



L'actualité agricole est aussi sur
www.herault.chambre-agriculture.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
T.: 04 67 20 88 00 - communication@herault.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta Maison des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex